

MA RÉCION

Le magazine

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

HORS-SÉRIE | **Spécial économie**



« Pour une **croissance** riche en **emplois** et économe en **ressources** »



MA RÉGION AUX CÔTÉS DES CITOYENS ET DES TERRITOIRES

L'accès internet à très haut débit pour tous, citoyens, entreprises et collectivités est un objectif prioritaire de la Région Bourgogne-Franche-Comté. Afin de répondre à leurs attentes et aux exigences d'applications nombreuses du numérique, la Région s'engage par ses investissements et soutiens financiers pour :



Accélérer le déploiement du très haut débit partout



Offrir une solution radio très haut débit en zone rurale



Développer le numérique au service de tous



« La Bourgogne-Franche-Comté, terre d'industrie, d'innovation et de compétences »



« Forte d'une économie locale tirée par des activités de pointe structurées au sein de pôles de compétitivité et de clusters dédiés à l'agroalimentaire, la santé, l'automobile, les énergies, l'aéronautique, la métallurgie, le luxe,

les microtechniques, la chimie et le numérique, la Région Bourgogne-Franche-Comté est aujourd'hui une terre de créativité et d'expérimentations favorable à l'épanouissement des start-up, TPE et PME. Malgré un taux de chômage régional inférieur à la moyenne nationale, celui-ci reste trop important et les enjeux de mutation de notre appareil productif sont considérables. Grâce au cadre stratégique du schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), nous entendons fixer le cap d'une mobilisation collective au service de l'emploi en répondant aux besoins de formations prioritaires, en suscitant l'innovation et en accompagnant, sur le terrain les porteurs de projets et les chefs d'entreprise.

Notre économie dispose de ressources capitales. Aidons-les à se développer pour créer de la valeur ajoutée et de l'emploi ! »

Marie-Guite Dufay,
Présidente de la Région
Bourgogne-Franche-Comté

Sommaire

4 - 6 > DÉVELOPPEMENT

- Accompagner les entreprises qui investissent
- La Bourgogne-Franche-Comté, première région industrielle de France
- Un programme d'accompagnement sur-mesure des ETI de demain
- L'achat local en priorité
- Une agence ancrée sur le territoire
- Mieux accompagner les entreprises du territoire

7 - 9 > EXPORT ET ATTRACTIVITÉ

- Une nouvelle stratégie d'internationalisation des entreprises
- Un service international à la CCI
- L'internationalisation, une affaire d'équipe
- Promouvoir la nouvelle identité régionale
- International - Demandez le programme !
- Le nivernais LUNC au CES Las Vegas

10 - 13 > INNOVATION

- Des orientations concrètes pour l'innovation
- L'innovation, un levier de croissance
- Presta'INNO finance les projets d'innovation
- L'AER BFC facilite l'innovation et l'éco-conception
- 21 millions d'euros pour l'avenir
- La Région pense l'industrie du futur
- Des pépinières d'entreprises labellisées « haute valeur ajoutée » !

14 - 15 > ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- Une attention particulière aux entreprises et structures de l'ESS
- Le concours de l'ESS fête ses 12 ans
- Accompagner les entreprises dans leur stratégie RSE
- Des fonds pour plus d'activité et d'emplois
- Rally'nov, des actions collectives au service de l'innovation sociale

16 - 17 > COMPÉTENCES ET FORMATIONS

- Former plus et mieux !
- L'accompagnement à la qualification
- Former et recruter directement

18 > EXPRESSION

19 > INFOS PRATIQUES

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Marie-Guite Dufay

DIRECTRICE DE LA RÉDACTION : Séphora Grisey

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO : Estelle Chevassu, Maëlle Olivier, Antonin Tabard

CONCEPTION GRAPHIQUE, RÉALISATION ET MISE EN PAGE : Tristan Fellmann

PHOTO DE COUVERTURE : David Cesbron

PHOTOS : David Cesbron, Michel Joly, Claire Jachymiak, Yves Petit, AER BFC, CCI, Ergo Briante, Gemdoub, DR.

IMPRESSION : Franche-Comté Impressions

DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS

4, square Castan - CS 51857

25031 Besançon Cedex

Tél. 03 81 61 61 20

www.bourgognefranchecomte.fr

Accompagner les entreprises qui investissent

La Région accompagne les entreprises du territoire qui investissent et se développent.

Alors que le taux de chômage en Bourgogne-Franche-Comté est inférieur d'un point à la moyenne française, avec moins de 8 % au premier trimestre 2018, la Région a pris la décision d'accompagner les entreprises qui investissent et se développent afin de poursuivre cette dynamique positive. Comme les investissements nécessitent aussi des compétences humaines, pour ré-

pondre à ce besoin et améliorer l'employabilité des demandeurs d'emploi, la Région met en place un plan d'investissement dans les compétences et un dispositif en amont de la qualification, mais aussi un fond régional d'appui à la professionnalisation (voir articles en pages 16 et 17). Les aides à l'investissement prennent la forme d'avances remboursables qui viennent consolider la trésorerie des

entreprises en complément des financements bancaires, ou de subventions avec le FEDER. Les aides à l'innovation, en lien avec Bpifrance, sont systématiquement accompagnées d'une expertise sur les projets. Parce que la Région n'est pas qu'un financeur complémentaire, elle anime les réseaux de développeurs qui guident les entrepreneurs dans leurs projets stratégiques.



Recruter pour l'export

Entre autres aides directes au recrutement présentées dans le dispositif croissance, la Région propose une avance remboursable à taux zéro du salaire chargé de la première année,

plafonnée à 50 000 euros, pour tout recrutement d'un cadre ou d'un assistant export. Enfin, dans le cadre d'un recrutement d'un volontariat international en entreprises (VIE), la

Région subventionne 50 % des indemnités versées au volontaire sur la durée du contrat. ■

La Bourgogne-Franche-Comté, première région industrielle de France



« Les jeunes, leur famille et les demandeurs d'emploi doivent prendre conscience des possibilités existantes dans les métiers de l'industrie », explique Océane Charret-Godard, vice-présidente de la Région en charge de la formation continue, des mutations économiques et de l'orientation. À l'heure de la reprise économique et dans une région comme la Bourgogne-Franche-Comté qui est la première région industrielle française pour la part de l'emploi industriel dans l'emploi salarié total, les entreprises recrutent et ont besoin de compétences. Pour cela, la Région organise des formations, notamment en alternance, menant à ces métiers.

Plus d'infos sur industrie.bourgognefranchecomte.fr. ■

Un programme d'accompagnement sur-mesure des ETI de demain

En collaboration avec Bpifrance, la Région lancera en 2019 son nouvel accélérateur à destination des PME.

Depuis 2015, Bpifrance a déployé une série d'actions au niveau national appelées « Accélérateur PME » pour accompagner PME et ETI à potentiel pendant 24 mois. Un objectif qui a convaincu la Région alors qu'elle souhaitait expérimenter les modalités d'un accompagnement sélectif, ciblé et personnalisé des chefs d'entreprises à la tête de PME disposant d'un potentiel de croissance. Dès 2019, la Région lancera son nouvel accélérateur

à destination des PME, en collaboration avec Bpifrance. En effet, cet organisme propose aux Régions de bénéficier de son expertise et de ses retours d'expérience pour déployer leurs propres accélérateurs. Cet accompagnement ciblera des entreprises de tous secteurs d'activité, à fort potentiel de croissance et indépendantes. L'objectif étant multiple : révéler les potentiels de



croissance de l'entreprise, créer les conditions d'une émulation collective, rompre l'isolement du chef d'entreprise et créer de la valeur sur le territoire, ainsi qu'un effet d'entraînement sur l'attractivité et l'emploi.

Un parcours sur 24 mois

À son entrée dans le programme, l'entreprise sera étudiée pendant une semaine, à l'issue de laquelle des missions de conseils seront proposées sur un ou deux des leviers de crois-

sances identifiés comme prioritaires. Des formations seront ensuite proposées, complétées par des ateliers de travail et des séminaires thématiques. Le déploiement de l'Accélérateur PME

Bourgogne-Franche-Comté accompagnera une première promotion de 15 PME, puis une seconde de 20. ■

L'achat local en priorité



D'après une récente étude, 80 % du montant des achats du conseil régional sont effectués auprès de fournisseurs de Bourgogne-Franche-Comté. Une tendance qui montre la volonté de la Région de favoriser, dans le respect des procédures de marché public, les entreprises

de son territoire. Dans le cadre de sa stratégie d'investissement, présentée en 2017 et prévoyant près de 100 millions d'euros au profit des lycées jusqu'en 2022, la Région verse directement dotations et subventions aux lycées, qui assurent la maîtrise d'ouvrage des travaux, pour privilégier les artisans et les TPE locales. Quant aux marchés de gros entretien et de maintenance, ils sont gérés par la Région et conduisent à confier certaines missions aux TPE et PME régionales. Sur les 20 % du montant des achats restant, près de la moitié est réalisée dans les départements limitrophes. ■

Bâtifranc, l'immobilier de la Région

Présidée par Jean-Claude Lagrange, vice-président de la Région Bourgogne-Franche-Comté en charge du développement économique, Bâtifranc contribue au développement économique et à l'aménagement du territoire par le financement en crédit-bail ou en location de l'immobilier des PME/PMI. Créée en 1983, Bâtifranc a déjà financé plus d'un million de mètres carrés sur l'ensemble de la Bourgogne-Franche-Comté.

Plus d'infos sur www.batifranc.fr. ■



Arnaud Marthey, président de l'Agence économique régionale de Bourgogne-Franche-Comté, et Martine Abrahamse-Pleux, directrice générale, à l'assemblée générale de l'AER BFC en mai dernier à Dole

Une agence ancrée sur le territoire

Bras armé de la Région, l'Agence économique régionale de Bourgogne-Franche-Comté a ouvert son capital en début d'année à tous les EPCI du territoire.

« La proximité avec les territoires est essentielle en matière de développement économique. Les réponses aux sollicitations des entreprises et des collectivités doivent être rapides et concrètes », explique Arnaud Marthey, Président de l'Agence économique régionale de Bourgogne-Franche-Comté (AER BFC). Organisée en quatre pôles métiers que sont le développement et

la prospection, la promotion de l'innovation et de l'écoconception, l'intelligence économique et territoriale et la promotion et l'attractivité économique, l'AER BFC a pour objectif de favoriser le maintien et le développement de l'activité économique et de l'emploi dans tous les territoires en accompagnant notamment l'innovation et l'internationalisation. Au sein du premier pôle, les chefs

de projets « filières » travaillent auprès des entreprises du secteur, en lien permanent avec les chargés de mission de proximité qui oeuvrent dans les territoires avec les acteurs économiques locaux. Ce maillage et cette articulation territoire / entreprise sont un réel atout qui donne à l'Agence beaucoup de réactivité et de flexibilité.

Bras armé de la Région

Née de la décision de la Région de rassembler en une seule entité l'ARD Franche-Comté et l'ARDIE Bourgogne, l'AER BFC a aujourd'hui le statut de société publique locale (SPL). Si la Région en est l'actionnaire majoritaire, l'agence a ouvert son capital au début de l'année à

tous les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de Bourgogne-Franche-Comté. Actuellement, 51 d'entre eux ont choisi de devenir actionnaires de l'AER BFC, confirmant ainsi l'ancrage territorial d'une organisation au service des entreprises et des collectivités.

« La loi a donné des compétences fortes à la Région, devenue le chef de file du développement économique local, mais également aux intercommunalités. Nous favorisons le lien entre ces deux niveaux de collectivité qui composent notre actionnariat », précise le président de l'AER BFC. ■

Mieux accompagner les entreprises du territoire

En novembre dernier, Marie-Guite Dufay et Marie-Adeline Peix, directrice exécutive de Bpifrance, signaient un partenariat pour renforcer la dynamique du développement économique des entreprises de la Région, dans les locaux de l'entreprise dijonnaise Mulot&Petitjean. Pour la présidente

de la Région, « à l'heure de la reprise économique, nous devons aider nos entreprises à innover, mais aussi faire en sorte qu'elles puissent industrialiser leurs innovations et exporter davantage ». Partenaires de longue date, les deux institutions souhaitent favoriser l'accès des entreprises de la région aux financements

et aux garanties bancaires pour accélérer leur croissance, créer de la valeur et des emplois. Pour ce faire, la Région et Bpifrance disposent de plusieurs outils financiers communs pour financer l'innovation ou l'internationalisation. De quoi offrir aux entreprises les conditions d'un développement ambitieux. ■

Une nouvelle stratégie d'internationalisation des entreprises

Avec son plan d'actions régional d'internationalisation des entreprises voté fin 2017, la Région espère susciter des vocations à l'international.

« L'export est, avec l'innovation, un des leviers pour créer des emplois et de la valeur ajoutée dans les entreprises », explique Marie-Guite Dufay. En Bourgogne-Franche-Comté, si 6 500 entreprises ont déjà passé le cap de l'export, 1 600 le font massivement et régulièrement et 660 entreprises étrangères se partagent 50 % du

chiffre d'affaires de la Région à l'exportation, soit quelques 10 milliards d'euros. Parti de ces deux constats et en déclinaison du schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), le plan d'actions régional d'internationalisation des entreprises organise

Accompagner les entreprises à l'export

Organisé autour de trois axes que sont la sensibilisation, l'accompagnement et l'attractivité, ce plan se décompose en huit mesures-clés pour conforter les entreprises exportatrices et susciter des vocations à l'international. « Pour accompagner

les entreprises à l'export, la Région a su fédérer les acteurs : les services de l'Etat, Business France, Bpifrance, les conseillers du commerce extérieur et enfin CCI international », complète la présidente. Chaque année, deux millions d'euros sont consac-

le dispositif d'accompagnement des entreprises et propose une feuille de route opérationnelle pour rendre accessible au plus grand nombre les actions mises en œuvre.



Un service international à la CCI

CCI International Bourgogne-Franche-Comté informe, conseille et accompagne les entreprises dans leur développement international.

Service de la Chambre régionale de commerce et d'industrie (CCIR), CCI international Bourgogne-Franche-Comté assure un accompagnement de proximité, par un conseil individuel des entreprises sur l'ensemble du territoire de la Bourgogne-Franche-Comté, dans le but de les accompagner dans leur stratégie globale à l'international. En lien étroit avec la Région, ce service organise et pilote des opérations collectives

comme des journées, des forums ou encore des formations internationales. Il permet aussi aux entreprises du territoire de participer collectivement à des salons professionnels internationaux. Enfin, chaque année, un programme régional d'interventions est préparé avec la Région, Bpifrance, Business France, les CCI françaises à l'international, les filières, les clusters, les pôles de compétitivité et les fédérations professionnelles. ■



Le 12 juillet dernier, Patrick Ayache a visité la société Eurogerm, à Saint-Apollinaire (21) avec son directeur général, Benoît Huvet.

L'internationalisation, une affaire d'équipe

La Région, Business France, la Chambre régionale de commerce et d'industrie et l'Agence économique régionale s'unissent pour l'internationalisation des entreprises.

« On a l'habitude de dire que nous sommes une petite région industrielle et agricole, mais en matière d'international nous sommes à bien des égards les premiers ou dans les premiers », a confié Patrick Ayache, chez Eurogerm, à Saint-Apollinaire (Côte-d'Or). Le vice-président de la Région en charge de l'attractivité, du tourisme et de l'export, a d'ailleurs rappelé que la Bourgogne-Franche-Comté avait clos le dernier exercice avec un excédent commercial de plus de trois milliards d'euros en réalisant plus de 20 milliards d'euros à l'exportation. Jeudi 12 juillet, la Région, Business France, la Chambre régionale de commerce et d'industrie (CRCI) et l'Agence économique régionale de Bourgogne-Franche-Comté (AER BFC), ont donc signé trois conventions partenariales en faveur des entreprises.



Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, Patrick Ayache et Christophe Lecourtier, directeur général de Business France (de gauche à droite), ont signé avec la CRCI et l'AER BFC des conventions partenariales d'internationalisation des entreprises.

La Bourgogne-Franche-Comté fière de ses entreprises

La Région, qui accompagne chaque année ses entreprises dans les différentes phases de leur développement à l'international à hauteur de deux millions d'euros, a profité de la réforme du commerce extérieur présentée par le Gouvernement le

23 février pour entériner la création d'une « Team export BFC ». En signant une convention avec la Région et la CRCI, Business France s'est engagé à renforcer l'équipe de cette dernière en y affectant trois conseillers internationaux. L'occasion aussi

de conforter la « Team Invest BFC ». En effet, l'AER BFC a elle-aussi signé une convention avec Business France afin de fortifier la prospection d'investisseurs et de renforcer l'attractivité du territoire auprès de nouvelles entreprises. ■

Promouvoir la nouvelle identité régionale

En s'associant aux différents travaux menés par la Région et ses partenaires, l'Agence économique régionale de Bourgogne-Franche-Comté (AER BFC) met en œuvre la nouvelle identité régionale et favorise l'implantation d'activités économiques nouvelles.



Correspondant en région de Business France pour les investissements, l'AER BFC définit et conduit un programme de promotion coordonné avec les actions de prospection mises en œuvre par les chefs de projets du

pôle développement-prospection. Des outils sont créés pour promouvoir les filières (luxe, santé, hydrogène, alimentaire, ...) et l'ensemble des écosystèmes afin de développer la visibilité des activités économiques et des territoires. « Notre ambition est d'être auprès des entreprises et des territoires pour favoriser la création d'un environnement économique propice au développement des activités des grandes filières traditionnelles comme de celles en émergence », précise Arnaud Marthey, Président de l'AER BFC. ■

International, demandez le programme !

Depuis 2017, la Région travaille de concert avec la Chambre régionale de commerce et d'industrie pour accompagner en collectif les entreprises de la région à s'ouvrir à l'international.

En 2019, La Région accompagnera de nouveau ses entreprises sur une quarantaine d'opérations collectives. Une action qui s'inscrit dans le cadre du plan



régional d'internationalisation, avec comme objectif d'encourager l'export nécessaire à la croissance de la Bourgogne-Franche-Comté. Au total, plus de 300 entreprises bénéficient annuellement de cet accompagnement, pour un budget prévisionnel de 1,2 million d'euros. Si ce programme est le chemin le plus

court et le plus sécurisé pour avoir des chances de réussir à l'international, il est élaboré plusieurs mois en avance et les opérations sont sélectionnées par priorité selon la stratégie régionale et en adéquation avec le croisement produit/marché réalisé par Business France.

Encourager la prise de risque

Depuis 2017, la Région confie ce programme à la Chambre régionale de commerce et d'industrie (CRCI), l'objectif étant de permettre aux entreprises de mieux se préparer à la conquête de nouveaux marchés. Ce programme permet aussi de renforcer la synergie entre les entreprises et de coordonner l'action internationale des pôles, clusters et groupements avec celle de la CRCI. Sur

l'année 2017, le programme comportait 18 missions de prospection et 17 salons internationaux répartis sur les cinq continents. L'année 2018 a quant à elle notamment été marquée par la participation de 13 entreprises innovantes au fameux salon mondial de l'innovation, le Consumer Electronic Show de Las Vegas (CES). ■

Le nivernais LUNC au CES Las Vegas

Comme douze autres entreprises de la région, la start-up LUNC, installée à l'Inkub à Nevers (58), est partie en janvier dernier au Consumer Electronic Show de Las Vegas, le célèbre salon mondial de l'innovation dans le domaine de l'électronique grand public. Pour cette jeune pousse qui invente depuis trois ans des solutions en ligne favorisant les ventes, les échanges et le partage sur internet. Ce salon a permis « de gagner en visibilité et de sentir le marché de demain », expliquent ses codirecteurs Olivier Gene et José Rosillo. « C'est aussi un accélérateur de rencontres et de business ... ». Une belle opportunité pour l'entreprise de 21 salariés en plein développement, qui recrute, lève des fonds et travaille à la mise en place d'une filiale à Palo Alto, dans la Silicon Valley, en Californie. ■



Des orientations concrètes pour l'innovation

Avec son nouveau plan d'actions innovation - entreprises, la Région place l'innovation au cœur de son développement économique.

Déclinaison du schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), le nouveau plan d'actions innovation-entreprises de la Région sera conduit en étroite collaboration avec les politiques de l'enseignement supérieur et de la recherche. « *L'innovation ne*

doit pas être appréhendée que sous sa forme technologique. Elle est aussi sociale, marketing, économique ... de nouvelles formes d'innovation qui sont aussi des leviers de compétitivité », a tenu à rappeler Jean-Claude Lagrange.



Un écosystème performant pour accompagner les entreprises

Organisé autour de trois axes que sont la sensibilisation, l'accompagnement et l'attractivité, ce plan se décompose en 12 fiches-actions pour encourager les entreprises à innover. « *Il s'agit de proposer des orientations*

concrètes en faveur de l'innovation dans la Région pour 2018-2021 », explique le vice-président en charge du développement économique, de la nouvelle croissance et de l'emploi. Tel un écosystème, la Région s'est en-

tourée de partenaires tels que l'Etat, Bpifrance, ou encore certains fonds européens pour investir dans l'innovation et ainsi créer les conditions favorables au développement des entreprises. ■

L'innovation, un levier de croissance



Quelle est la stratégie de développement économique de la Région en matière d'innovation ?

Jean-Claude Lagrange, vice-président en charge du développement économique :

« *L'innovation, pas seulement technique ou technologique, mais aussi concernant les produits, les procédés, l'organisation et le marketing, est l'un des premiers leviers de croissance. Notre stratégie de développement économique est principalement portée par les entreprises et la R&D, mais aussi avec l'appui des laboratoires de recherche publique universitaire.* »

Quelle place occupe l'innovation dans le budget économie de la Région ?

« *Avec nos partenaires, nous investissons dans l'innovation et animons un réel écosystème composé de l'Agence économique régionale de Bourgogne-Franche-Comté, des pôles de compétitivité, clusters, filières industrielles, accélérateur et pépinières d'entreprises et de l'incubateur Deca BFC.* »

Comment cela se matérialise-t-il ?

« *Pour accompagner les entreprises dans leurs démarches afin de minimiser leur prise de risque et leur permettre de passer de l'innovation au marché créateur d'emplois, nous mobilisons des fonds régionaux tels que la presta'Inno, le fond régional d'innovation et le PIA3 régionalisé à parité avec l'Etat, ainsi que des fonds européens. Encore plus spécifiques à la Région, les fonds de capitalisation me permettent aujourd'hui de dire que le financement est disponible pour toutes les tailles d'entreprises, de la start-up aux projets collaboratifs de grandes filières d'excellences industrielles de notre région.* » ■

Presta'INNO finance les projets d'innovation

Financé par la Région et Bpifrance, la Presta'INNO aide les PME engagées dans un projet d'innovation.

Bras armé de la Région, L'Agence économique régionale Bourgogne-Franche-Comté (AER BFC) est en charge d'un dispositif spécifique nommé « Presta'INNO », qui permet de soutenir les entreprises dans leur démarche d'innovation, nécessitant l'apport de compétences externes pour valider une étape du projet. Accompagnant toute

entreprise de moins de 250 salariés implantée en Bourgogne-Franche-Comté et n'ayant pas bénéficié d'aide à l'innovation depuis deux ans, cette aide financière peut couvrir jusqu'à 70 % du coût hors-taxes de la prestation, avec un plafond d'intervention de 8 000 euros.



Cette dernière sera versée à l'entreprise à l'issue de la prestation et de son acquittement auprès du prestataire.

Une démarche innovante

Pour être financée par la Presta'INNO, la prestation doit être réalisée en maximum un an et doit s'inscrire dans une démarche d'innovation, qu'elle soit technologique, organisationnelle, commerciale ou encore sociale, nécessitant l'apport de compétences externes pour

valider une étape du projet. Entre autres exemples, le projet peut relever de la formalisation d'une démarche d'innovation ou une recherche d'antériorités, de partenaires. L'assistance juridique précontractuelle lors d'un premier dépôt de brevet français ou européen peut

aussi être aidée. Plus techniquement, la conception, le développement et les études de marché peuvent être des prestations éligibles. L'AER BFC accompagne les porteurs de projet jusque dans la poursuite du projet pour trouver de nouveaux financements par exemple. ■

L'AER BFC facilite l'innovation et l'éco-conception

La Région a confié spécifiquement à l'AER BFC la mission d'«être son relais pour l'animation de l'écosystème régional du développement économique et de l'innovation».

« Nous avons à cœur d'inciter et d'aider les entreprises à évoluer dans leurs pratiques, à adopter de nouvelles technologies et à innover dans tous les domaines qui favoriseront le développement de leur compétitivité », explique Arnaud Marthey, Président de l'Agence économique régionale de Bour-

gogne-Franche-Comté (AER BFC). Le Pôle Innovation et Eco-conception a pour mission de faire émerger, faciliter et accompagner tous projets d'innovation en s'appuyant sur un réseau de près de 150 acteurs. De nombreuses actions de promotion de l'innovation sont également mises en œuvre, comme « le

Mois de l'Innovation ». Durant 4 semaines, des événements sont organisés sur l'ensemble de la région grâce aux acteurs et partenaires de l'innovation. Ils permettent de sensibiliser un large public et d'informer quant aux possibilités et modalités de financement des projets d'innovation. ■



21 millions d'euros pour l'avenir

21 millions d'euros sont mobilisés en Bourgogne-Franche-Comté par la Région et l'Etat, dans le cadre du 3^e programme d'investissements d'avenir (PIA3), pour financer les projets des entreprises.

Soutenir le développement de l'innovation, tel est l'objectif du volet régionalisé du PIA3 mis en œuvre par Bpifrance et la Caisse des Dépôts. Pour ce faire, 21 millions d'euros sont engagés par l'Etat et la Région, en subventions et avances récupérables, pour permettre aux entreprises, notamment les PME, d'investir dans l'avenir.

Depuis le 17 janvier, deux appels à projets ont été ouverts. Doté de 10,5 millions d'euros pour accélérer les projets innovants et ambitieux des entreprises leader dans leur domaine, créatrices d'activités et d'emplois, l'appel à projets d'innovation est ouvert sans date limite pour des projets d'un montant minimum de 200 000 euros. Neuf dossiers ont

déjà été retenus, parmi lesquels les entreprises Protoform Bourgogne à Chalon-sur-Saône (71), Géochanvre à Lézennes (89), Inoviaflow à Dole (39) et Bourgogne services électronique au Creusot (71), mais aussi Texys à Varennes-Vauzelles (58), Pastiform à Thise (25), Net.com, Digital Surf et Geoide Crypto&Com à Besançon (25).

L'innovation et les filières soutenues

Un autre appel à projets Filières, pour accompagner et structurer les filières régionales stratégiques via une enveloppe de 3 millions d'euros, en permettant le recours à des moyens de production ou des infrastructures de test, d'essais ou de R&D, est clos depuis le 17 juin. Il

devrait toutefois rouvrir avant la fin de l'année. Enfin, un troisième volet sera mis en place afin de soutenir le financement de l'ingénierie des projets de formations innovantes. Pour Jean-Claude Lagrange, vice-président en charge du développement économique, de la nouvelle crois-

sance et de l'emploi, « *La stratégie de développement économique de la Région est notamment basée sur l'innovation et l'international. La régionalisation du PIA est une bonne façon d'aider une économie qui repart* ». ■

La Région pense l'industrie du futur

Et si l'usine du futur était pensée dès aujourd'hui ? Avec ses partenaires, la Région participe à la définition des modalités d'accompagnement de ces entreprises.



Spécialisée dans la conception, la fabrication et la commercialisation de systèmes coulissants et de motorisations pour le bâtiment, l'entreprise Manton SAS avait ouvert ses portes, mardi 4 juillet 2017 pour présenter tout son savoir-faire. Accueillis par Denis Schnoebelen, président directeur général de l'entreprise, Marie-Guite Dufay, Christiane Barret et Philippe Darmayan, pré-

sident de l'Alliance Industrie du Futur, ont salué le travail et l'engagement de cette PME de plus de 200 salariés, présente sur les cinq continents et dans plus de 80 pays. « C'est une entreprise belle et lumineuse, qui innove, crée de l'emploi, se numérise... On est loin de l'image de l'entreprise à la Zola », a fait remarquer la présidente de la Région. « Il faut convaincre les parents, les professeurs et les jeunes

qu'il y a un avenir dans les métiers de l'industrie. C'est notre combat en Bourgogne-Franche-Comté, à mener avec les partenaires sociaux, les branches, le MEDEF », a-t-elle par ailleurs expliqué à l'École Nationale Supérieure de Mécanique et de Microtechniques où étaient réunis plus de 130 acteurs du monde économique pour la venue de la Caravane Industrie du Futur.

Des actions régionales pour la compétitivité de demain

Lancée en avril 2015, l'Industrie du futur est issue des 34 plans de la nouvelle France Industrielle initiés en juin 2013. Elle répond à un impératif : moderniser l'outil de production et accompagner les Petites et Moyennes Entreprises dans la transformation de leurs modèles

d'affaires, leur organisation, leurs modes de conception et de commercialisation par le numérique. La Région Bourgogne-Franche-Comté, responsable sur son territoire de la définition du Schéma régional de développement économique, d'internationalisation et d'innovation

(SRDEII), participe à la définition des modalités d'accompagnement de ces entreprises pour la compétitivité de demain, et organise avec la DIRECCTE et l'Alliance Industrie du Futur la coordination des actions en région. ■

Des pépinières d'entreprises labellisées « haute valeur ajoutée » !

19 pépinières d'entreprises ont été identifiées en Bourgogne-Franche-Comté. Parce que ces structures d'accueil, d'hébergement et de développement des porteurs de projets et des créateurs d'entreprises sont un réel outil de développement économique, la Région a choisi de labelliser les pé-

pinières qui seront jugées à « haute valeur ajoutée » selon un cahier des charges bien précis. Parmi les principaux critères, l'immobilier et les équipements, mais aussi le comité de sélection pour intégrer la pépinière, le suivi des entreprises et l'animation de la pépinière. Ce label donnera droit à des subventions calculées

sur la base des prévisions annuelles d'activité de la pépinière pour couvrir une partie des dépenses d'animation et du suivi des entreprises. Il permettra aussi une mise en réseau des pépinières du territoire, animé par l'Agence économique régionale de Bourgogne-Franche-Comté. ■

Une attention particulière aux entreprises et structures de l'ESS

Dans le cadre d'un Service d'intérêt économique général, la Région soutient la création, la reprise et le développement des TPE et des structures de l'ESS.

La Région pilote et finance désormais les structures qui accompagnent les porteurs de projet et les entrepreneurs en Bourgogne-Franche-Comté. En effet, le transfert de la compétence NACRE (Nouvel accompagnement pour la création ou la reprise d'entreprise)

et la Loi NOTRe, avec la fin de l'intervention des Départements, ont renforcé les compétences de la Région en matière d'accompagnement à la création, à la reprise et au développement des entreprises. Ainsi, pour assurer la qualité opérationnelle et la sécurisation juridique



de ce service pour les porteurs de projet, la Région a décidé de le mettre en œuvre dans le cadre d'un Service d'intérêt économique général (SIEG).

Créer des emplois et accompagner l'innovation sociale

La réforme en cours doit permettre aux entreprises et structures de l'ESS d'être mieux accompagnées. C'est la condition à laquelle elles pourront réaliser leurs projets. Car la Région s'appuie sur le secteur de l'ESS pour l'emploi et l'insertion des plus démunis. Et elle compte sur

l'ESS pour que la société dans son ensemble profite des innovations sociales : pour l'environnement, mieux consommer, mieux se nourrir, se déplacer de manière solidaire, etc. Après un appel à candidature et un conventionnement avec chaque opérateur ou groupement sélection-

né, le service d'accompagnement aux porteurs de projet débutera au 1er janvier 2019. Chaque porteur de projet sera alors accueilli individuellement par un opérateur sélectionné pour lui permettre de monter son projet dans les meilleures conditions. ■



« La Région Bourgogne-Franche-Comté considère l'Economie sociale et solidaire comme un secteur à part entière et y investit fortement et de longue date », souligne Marie-Guite Dufay, Présidente de la

Le Concours de l'ESS fête ses 12 ans

Depuis 2007, la Région organise un concours de l'ESS pour faire connaître et récompenser les initiatives exemplaires en matière d'économie sociale et solidaire.

Région. Lancé en Bourgogne pour la première fois en 2007 à l'occasion de la première semaine de l'ESS pilotée par la collectivité bourguignonne, le concours régional de l'ESS a été étendu en 2016 au territoire franc-comtois. Ouvert à toute structure porteuse d'un projet ou d'une initiative liés au développement de l'ESS, ce concours a

pour but de faire connaître et récompenser les initiatives exemplaires et/ou innovantes soulignant les valeurs de l'économie sociale et solidaire en Bourgogne-Franche-Comté. Trois thèmes seront mis à l'honneur cette année, l'économie circulaire, la solidarité et le développement économique local.

Cinq prix régionaux attribués

Les candidatures pour l'édition 2018 sont ouvertes jusqu'au 15 octobre sur le site de la Région. Le palmarès sera dévoilé le 23 novembre à Dijon, à l'occasion des Journées de l'économie autrement organisées par Alternatives économiques. Quatre prix de 4 000

euros et un prix « coup de cœur du jury » de 2 000 euros seront remis par la Région, pour un total de 18 000 euros. Pour Denis Hameau, vice-président en charge de l'Economie sociale et solidaire, « l'ESS est une manière d'entreprendre qui place l'Homme au

cœur du projet d'entreprise. Sa gouvernance démocratique lui permet de conjuguer la performance économique, l'innovation sociale et le respect de l'environnement ». ■

Accompagner les entreprises dans leur stratégie RSE

La Région encourage les démarches des entreprises de Bourgogne-Franche-Comté en matière de responsabilité sociétale des entreprises.

Spécialisée dans la papeterie, Gemdoubts incarne aujourd'hui une gouvernance solide en termes de responsabilité sociale et sociétale. Installée à Novillars (25), cette entreprise s'assure régulièrement de la santé, de la sécurité et du bien-être de ses 65 salariés. En outre, elle veille à réduire son impact environnemental, prend en compte le res-

pect de la biodiversité et développe son ancrage local. Elle a dernièrement développé une démarche globale QVT (qualité de vie au travail), en lien avec le Mouvement Français pour la Qualité (MFQ) et l'Afnor. C'est pour encourager des démarches comme celle-ci que l'Etat et la Région se sont engagés dans le développement de la RSE. Des actions de promotion, de sensi-

bilisation et d'accompagnement sont ainsi proposées aux entreprises pour amorcer leur démarche RSE, tant sur la stratégie globale que sur ses différents piliers. Sous l'impulsion de la Région, France Qualité Performance (FQP) organise d'ailleurs régulièrement les Trophées de la RSE, dont la première édition aura lieu le 15 octobre 2018, à Dijon.

Un levier de compétitivité

Découlant du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), la RSE constitue un axe de progrès économique et social. Elle permet de sensibiliser et d'accompagner les entreprises sur l'impact de leurs ac-

tivités, sur l'environnement et sur les parties prenantes comme les salariés et les consommateurs, ou encore les clients. En sensibilisant les entreprises sur l'impact de leurs activités, la Région et son réseau d'acteurs engagés en RSE permettent à ces der-

nières de gagner en valeur en maîtrisant les coûts, d'améliorer la qualité de vie au travail et de développer des synergies sur le territoire, tout en attirant des collaborateurs et des clients en Bourgogne-Franche-Comté. ■

Des fonds pour plus d'activité et d'emplois

Entrepreneur engagé, Patrick Han- ser s'est illustré en décembre dernier avec la création de Localink, son service de livraison de produits locaux sur le territoire icaunais. Avec une garantie de l'association France Active Bourgogne, il a pu se lancer, créer et développer son entreprise. Aujourd'hui, l'entreprise se déve-

loppe, avec de nombreux producteurs partenaires, 400 articles locaux et une offre de produits d'épicerie bio. Faisant partie des objectifs du SRDEII, le financement des projets ESS se définit pour la Région par le financement d'outils dédiés comme ceux gérés par France Active Bourgogne et France Active Franche-Comté. L'ob-

jectif étant de donner un effet levier à l'accès aux produits bancaires et de favoriser la pérennité des entreprises de l'économie sociale et solidaire. Cet appui financier de la Région vient compléter les dispositifs régionaux d'accompagnement à la création-reprise-développement des entreprises (SIEG notamment). ■

Rally'nov, des actions collectives au service de l'innovation sociale

Porté par l'Etat et la Région, Rally'nov vise à identifier et valoriser les initiatives socialement innovantes de Bourgogne-Franche-Comté. Son objectif : développer le travail en réseau autour de l'innovation sociale. Cette année, Rally'nov a développé des actions collectives sur deux thématiques, l'entreprise libérée et la gouvernance participative. Coordonnée par l'Association régionale pour l'amélioration



des conditions de travail (Aract) en Bourgogne-Franche-Comté, la prochaine rencontre régionale de l'innovation sociale aura lieu le mardi 4 décembre à la CCI de Besançon (25). En présence de Isaac Getz, professeur de

Leadership et d'innovation à l'ESCP Europe et auteur de *L'Entreprise libérée - Comment devenir un leader libérateur et se désintoxiquer des vieux modèles*, cet après-midi de rencontre sera l'occasion de remettre les deux prix de l'innovation sociale 2018 et de présenter les travaux issus des groupes de travail autour de la gouvernance participative et de l'entreprise libérée. ■

Former plus et mieux!

Dans le cadre du plan d'investissement dans les compétences, la Région s'engage au côté de l'Etat pour former demandeurs d'emploi et jeunes peu qualifiés.

Former un public très éloigné de l'emploi, demandeurs d'emploi de longue durée et jeunes de moins de 26 ans peu qualifiés, c'est la philosophie du nouveau plan d'investissement dans les compétences (PIC) signé entre la Région et l'Etat en avril dernier. « Dans un contexte en mutation, l'objectif est aujourd'hui de former sur des compétences, notamment transverses (cognitive, savoir-être, etc) et de parvenir à répondre aux besoins des entreprises », explique Océane Charret-Godard, vice-présidente en charge de la formation continue, des mutations économiques, du dialogue social territorial et de l'orientation. Au total, 276 millions d'euros seront



Estelle Sauvat et Marie-Guite Dufay à la rencontre des stagiaires (Narjis Ramdani) des centres AFPA et AFPI Sud Franche-Comté à Besançon.

engagés dans ce plan pour la Bourgogne-Franche-Comté entre 2018 et 2022. « Ce sont des moyens supplémentaires pour notre Région puisque

nous engageons déjà 100 millions d'euros pour la formation des demandeurs d'emploi ».

Un travail mené avec Pôle Emploi et la Direccte

« Des entreprises cherchent tous les jours des compétences alors que nous avons encore beaucoup de demandeurs d'emploi », avait rappelé Muriel Pénicaud, ministre du travail, lors de la signature du PIC le

26 avril dernier. Haut-commissaire à la transformation des compétences auprès de la ministre du travail, Estelle Sauvat avait d'ailleurs profité d'un déplacement à Besançon en février pour annoncer le déblocage

de « 25 millions d'euros pour cette première année d'amorçage ». 5 731 entrées en formation supplémentaires sont ciblées sur des savoirs de base mais aussi des formations qualifiantes de niveau V. ■

L'accompagnement à la qualification

Individualisation, flexibilité et souplesse sont les maîtres-mots du dispositif amont de la qualification (DAQ). Un parcours de formation souple permettant de développer des compétences et de conforter des savoirs de base pour entrer en qualification et ainsi favoriser le retour à l'emploi. Ouvert à toutes les personnes en recherche d'emploi à partir de 16 ans, ce dispositif gratuit de proximité se décline sur 21 territoires de formation. Chaque personne bénéficie d'un accompagnement personnalisé par un référent pour développer son projet professionnel et construire le parcours de formation adapté à son rythme et à son niveau. Le DAQ est donc un parcours de formation individualisé et adapté aux besoins du demandeur d'emploi lui permettant de renforcer et valoriser ses compétences générales et professionnelles et ainsi d'accéder dans de bonnes conditions à une formation qualifiante ou à un emploi. ■

Former et recruter directement

Alors que certains secteurs d'activités connaissent des difficultés à recruter, la Région propose un dispositif pour répondre à ces besoins.



Nathalie, 46 ans, et Tiphanie, 30 ans, accompagnées par leur formatrice Bérylle Laine.

« En 2017, 230 personnes ont suivi notre programme de formation et environ 80 % ont décroché un CDI », détaille Sophie Monnet, responsable des ressources humaines au sein du groupe SIS. Basée à Avoudrey et Valdahon (25), l'entreprise est spécialisée dans la fabrication de bracelets de montres, d'articles de maroquinerie et dans la gainerie. Pour répondre à d'im-

portants besoins en main d'œuvre qualifiée, le groupe SIS a mis en place depuis sept ans un programme de formation dans le cadre de son école de maroquinerie, en ayant recours au Fonds régional d'appui à la professionnalisation (FRAP). Ce dispositif proposé par la Région avec Pôle emploi et les OPCA (collecteurs de fonds de formation) permet de construire et de financer des par-

cours de formation adaptés en prenant notamment en charge la rémunération des stagiaires. Tous les ans, ce sont environ dix sessions qui sont organisées par le groupe SIS. 11 semaines durant lesquelles les stagiaires, de 15 à 25 par groupe, bénéficient d'un véritable accompagnement par Pôle emploi et l'entreprise d'accueil.

Près de 1 000 demandeurs d'emploi formés chaque année

À l'échelle de la Bourgogne-Franche-Comté, 950 demandeurs d'emploi ont retrouvé, l'an passé, un emploi en CDD ou CDI grâce au FRAP. Cette année, et alors que le budget prévisionnel s'élève à deux millions d'euros, 28 dossiers de subvention permettant la formation de

443 demandeurs d'emploi ont déjà été validés lors des commissions permanentes du premier semestre. Début août, huit nouveaux dossiers étaient en préparation. Favorisant et sécurisant l'insertion dans l'emploi des demandeurs d'emploi, ce dispositif apporte également une

réponse aux besoins en recrutement des entreprises du territoire sur des métiers ou des secteurs en tension. Son taux d'insertion dans l'emploi s'élève aujourd'hui à 75 %. ■

Notre Région d'Avance - la Cauche Unie

La majorité régionale s'engage pour un développement économique de proximité

Notre majorité a fait du développement économique un axe important des politiques régionales de notre grande région, avec la préoccupation centrale d'en faire un levier pour l'emploi sur tous les territoires.

Le premier levier mobilisé par la Région est celui de l'investissement public, qui représente près du tiers du budget de la collectivité. La majorité de l'investissement concerne le secteur du BTP : travaux dans les lycées, modernisation et développement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, infrastructures de transports sont les principaux exemples de l'engagement du Conseil Régional dans ce cadre. Ces dépenses sont donc essentielles pour la modernisation de nos territoires, et surtout pour l'emploi local.

Notre majorité s'investit également fortement dans le soutien aux entreprises, afin de favoriser leur développement et la création de nouveaux emplois. Nous agissons donc aux

côtés des PME/PMI et TPE du territoire bourguignon-franc-comtois mais aussi des acteurs de l'économie sociale et solidaire. Aides à l'investissement, aides à la transmission, immobilier d'entreprise, soutien aux entreprises en difficultés, fonds de garantie, aides au développement international, ... , la Région dispose d'un éventail d'actions mobilisables pour relancer l'économie. Ainsi, chaque année, ce sont plus de 60 millions d'euros qui sont consacrés par le Conseil Régional sur ces politiques.

Nous avons également créé l'agence régionale de développement économique. Sa vocation est de promouvoir la nouvelle identité régionale Bourgogne-Franche-Comté, d'aider à l'implantation d'activités économiques nouvelles, de promouvoir l'innovation et de veiller à l'état de santé des entreprises. Cet outil joue un rôle stratégique essentiel pour le développement économique de nos territoires.

Notre majorité a enfin souhaité affirmer son attachement à notre secteur agricole dont les productions sont souvent reconnues mondialement, et aux hommes et femmes qui font

vivre le développement agricole de nos territoires. Notre plan régional de développement agricole, voté à l'unanimité de l'assemblée fin 2017, consacre l'agriculture comme une grande priorité régionale, avec un budget augmenté de 50% et des politiques qui s'adressent au quotidien des agriculteurs de notre région (Installation, modernisation des exploitations, soutien aux équipements en faveur d'une agriculture durable, soutien aux filières, agriculture locale et biologique...).

Nous nous engageons donc fortement aux côtés de l'ensemble des acteurs économiques pour le développement de nos territoires. Un développement économique porteur de valeur ajoutée, de créations d'emplois et qui s'inscrit pleinement dans les grands enjeux de notre société tel que la transition écologique et durable. ■

CONTACT :

jerome.durain.elu@bourgognefranche-comte.fr

Union des Républicains de la droite et du centre

Pour une réelle politique de croissance

Plus d'un an après l'élection de Macron, les premiers résultats ne sont pas bons. Celui qui a été Ministre de l'économie de François Hollande récolte les résultats qu'il a semés. Une croissance décevante, un déficit commercial qui ne cesse de se creuser et une dette qui va atteindre le point critique des 100% du PIB. À ces données macroéconomiques, il faut y ajouter un taux de chômage qui stagne. À croire qu'il ne suffit pas de traverser la rue pour trouver un emploi...

Réduire le gaspillage d'argent public, recentrer l'Etat sur ses missions régaliennes, desserrer l'étau fiscal autour des Français pour

faire repartir la consommation et éliminer des normes superflues qui assomment les entreprises pour être plus compétitif à l'export. Voilà comment notre économie retrouvera le chemin de la croissance.

Dans ce contexte, il est incompréhensible de voir la Région, comme sous le quinquennat Hollande, attendre les décisions de l'Etat pour agir. Comme si tout devait venir de Paris alors que les compétences essentielles comme la formation et le développement économique relèvent de la région. Quand l'exécutif régional deviendra-t-il adulte et prendra ses responsabilités pour accompagner l'économie ? Pour l'heure, nous sommes quasiment à mi-mandat et les indicateurs sont au rouge alors même que nous avons

tous les atouts, toutes les compétences et une position géostratégique exceptionnelle. Il faut un véritable pilote pour cette Région.

Le Conseil régional a le devoir de soutenir nos entreprises dans cette période de croissance fragile. Force est de constater qu'avec seulement 7,5% de son budget consacré à l'action économique, la Région ne joue pas son rôle de chef de fil de l'économie. Si on y ajoute la hausse de 42% de la taxe sur les cartes grises que les Francs-Comtois ont subi en 2016, Marie-Guite DUFAY et la majorité de gauche ne soutiennent pas l'économie régionale, ils la plombent. ■

CONTACT :

francois.sauvadet.elu@bourgognefranche-comte.fr

Le 13 septembre, Emmanuel Macron a annoncé la mise en œuvre d'un plan pauvreté pour 2020 et 2021, énième opération de communication destinée à camoufler l'ADN politique de l'ancien banquier de chez Rothschild devenu le président des très riches.

Par un communiqué de presse lapidaire, la présidente socialiste de la Région Bourgogne-Franche-Comté, Marie-Guite Dufay, a osé ériger les orientations jupitériennes en déclarant « le tournant social de ce quinquennat n'est donc pas pour aujourd'hui ». Le revirement de celle qui fut l'une des premières à déclarer sa flamme au candidat En Marche en 2016 ne manque pas de sel. En effet, pour

les cocus de la gauche, le temps des illusions est désormais terminé. Place aux réalités d'un pouvoir autoritaire qui ne jure que par le dogme de l'ultra-libéralisme, la casse sociale et le matraquage des plus modestes.

Marie-Guite Dufay est en vérité totalement disqualifiée pour donner des leçons en matière de lutte contre la pauvreté. En effet, malgré des finances en apparence vertueuses d'un point de vue strictement comptable, la Région ne consacre pas une ligne budgétaire pour aider nos 370 000 pauvres. Bien au contraire, les choix de l'exécutif aggravent les fractures territoriales en favorisant la métropole de Dijon et les quartiers « prioritaires »

au détriment des territoires ruraux où la précarité fait des ravages.

Autre priorité de l'exécutif : soutenir et encourager l'immigration massive avec un total de 1,8 million d'euros dédiés à l'installation, l'entretien et la formation des migrants en Bourgogne-Franche-Comté.

Le groupe RN avait, lui, proposé la mise en place d'un chèque régional de solidarité pour les personnes âgées isolées. ■

CONTACT :

julien.doulu.elu@bourgognefranche-comte.fr

SITES DE LA RÉGION :

www.bourgognefranchecomte.fr
industrie.bourgognefranchecomte.fr
pia3regionalise.bourgognefranchecomte.fr
Jeparticipe.bourgognefranchecomte.fr
L'Europe s'engage : europe-bfc.eu

SITES PARTENAIRES :

Agence économique régionale de Bourgogne-Franche-Comté : aer-bfc.com
Ademe : bourgogne-franche-comte.ademe.fr
Bâtifranc : www.batifranc.fr
Bpifrance : www.bpifrance.fr
Business France : www.businessfrance.fr
Chambre régionale de commerce et d'industrie :
www.bourgognefranchecomte.cci.fr (rubrique CCI International BFC)
Rally'Nov : www.rallynov.fr
Aract BFC : bourgognefranchecomte.aract.fr
Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire de Bourgogne-Franche-Comté :
ess-bfc.org
Alliance industrie du futur : www.industrie-dufutur.org
PIC / DAQ / FRAP : Service de l'orientation et de la formation Bourgogne-Franche-Comté – Emfor BFC :
09 71 04 73 78

Tous les contacts, documents et autres informations pratiques sont à retrouver sur le site internet de la Région.



REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



UN SITE QUI PERMET D'Y VOIR PLUS CLAIR



WWW.BOURGOGNEFRANCHECOMTE.FR

*EN UN CLIN D'OEIL TOUT CE QUE PROPOSE
LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ*

www.bourgognefranchecomte.fr

Retrouvez-nous sur   